



## **Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2021**

Sous forme de visioconférence > 19h

Membres de l'association en 2020 : 76 adhérents | 16 donateurs non adhérents

Présents ou représentés à l'AGO : 16 adhérents | 1 invité

### **Ordre du jour :**

1. Election du bureau 2021/2024
2. Réorganisation du comité technique
3. Rapport moral 2020
4. Rapport financier 2020
5. Budget prévisionnel 2021
6. Travaux de restauration de l'église St-Maurice
7. Rencontres culturelles 2021- Saison 3
8. Questions diverses

\*\*\*

Le 9 avril 2021, l'assemblée générale ordinaire de l'association Les Amis de l'Eglise St-Maurice d'Usson d'Auvergne s'est tenue par visioconférence à 19h.

Le Président Gérard Lebègue ouvre la séance par un mot d'accueil à 19h06 et remercie tous les participants se sont connecté pour cette assemblée générale d'un nouveau genre imposé par dans les conditions sanitaires.

### **Préambule**

Le Président, à la fin de son 1<sup>er</sup> mandat, rappelle l'historique de notre association de sa création le 6 janvier 2018 à nos jours.

Le collège électoral de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021, est composé des adhérents de l'année 2020, soit 76 adhérents.

Le nombre de votant à l'AGO 2021 est de 16 adhérents présents ou représentés soit 21% des adhérents 2020

### **1. Election du bureau 2021/2024**

Conformément à l'article 10 des statuts des Amis de l'Eglise d'Usson, l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 appelle l'élection d'un nouveau bureau. Le Président Gérard Lebègue précise qu'il a fait parvenir un mail à ce sujet ou un courrier postal aux adhérents n'ayant pas de mail, le 13 février 2021, appelant à candidature.

Le Président précise qu'une seule liste se propose pour constituer le bureau 2021-2024 de l'association à savoir :

M. Gérard Lebègue, *président*  
Mme Anne-France Thuret, *vice-présidente*  
M. Jérôme Verghade, *secrétaire*  
M. François Livet, *secrétaire adjoint*  
Mme Josette Picgirard-Granier, *trésorière*  
M. Christophe Valleix, *trésorier adjoint*

Compte tenu de la situation sanitaire en date de l'AGO électorale 2021, le Président décide d'organiser un vote par correspondance afin que chaque adhérent puisse s'exprimer. Le matériel électoral (liste, enveloppe d'élection et enveloppe de retour) est envoyé par courrier postal à chaque électeur couplé avec la convocation à l'AGO la semaine n°10 du 8 au 14 mars 2021. Le retour des bulletins se fait en mairie, conservés jusqu'à l'AGO par M. Gérard Vernet, 1<sup>er</sup> adjoint en charge du lien avec les associations. Le dépouillement s'est fait le 9 avril 2021 avant l'assemblée.

Inscrits : **76**                      Votants : **51**                      Participation : **67 %**

Liste conduite par M. Gérard Lebègue : **51 voix**  
Bulletins blancs ou nuls : 0

Le bureau 2021-2024 est alors composé par la liste menée par M. Gérard Lebègue, qui prend ses fonctions à la proclamation des résultats faite par M. Gérard Vernet. S'ensuit un mot de remerciement du Président Gérard Lebègue et de la nouvelle Vice-Présidente, Mme Anne-France Thuret.

## 2. Réorganisation du comité technique

Le Président reconduit, Gérard Lebègue, conformément à l'article 6 des statuts, réorganise le comité technique de la façon suivante :

### Comité technique

- Mme Marie-Hélène Sauvadet
- MM. Jean-Pierre Amiet, Fabien Bergheaud, François Brives, **Roch de Coligny**, Thomas Fauveau, Daniel Giraud, Jean-Claude Malartre, Jean-Claude Millot et Gérard Vernet

Ajouter les remerciements à Roch-de-Coligny

## 3. Rapport moral 2020

Gérard Lebègue présente ensuite le rapport moral 2020 :

En préambule, le Président note qu'il est agréable et réconfortant de constater l'adhésion du plus grand nombre autour des objectifs de notre Association.

Il souligne le soutien en 2020, de toute l'équipe municipale la Commune d'Usson, des Pouvoirs Publics et des Elus voisins, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et l'Agglo-Pays-d'Issoire, ainsi que de partenaires privés, le Crédit Mutuel, Caisse d'Issoire et Caisse du

Massif-Central et le Super U d'Arlanc, qui témoignent tous du vif intérêt porté aux actions menées par notre association.

Enfin il remercie aussi chaleureusement *Les Chemins d'Usson* présidé par M. Jean-Pierre Granier, association ussonaise qui a apporté son soutien à notre démarche et est présent à notre assemblée.

Le nombre d'adhérents à notre association est passé de **57** en 2019 à **76** en 2020, soit une augmentation de **33%** et pour ce qui est des donateurs, de **25** en 2019 à **45** en 2020, soit une augmentation de **80%**. A noter que **29** adhérents sont aussi donateurs et que nous comptons **16** donateurs non-adhérents. Le Président se félicite de ces chiffres qui indiquent un nombre croissant d'Amies et d'Amis de l'église St-Maurice d'Usson apportant leur contribution à notre démarche.

S'agissant de recueillir des fonds pour la restauration du patrimoine d'Usson, Gérard Lebègue informe l'assemblée que **les dons pour l'année 2020 se sont élevés à 7 237 €** soit une baisse de **7,8%** – **pour rappel 7 850 € en 2019** -. Cependant le montant moyen des dons en baisse a été quasi compensé par la hausse du nombre de donateurs.

Outre les dons, les Amis de l'Eglise ont organisé leur deuxième Rencontres Culturelles au bénéfice de la restauration de l'église et du patrimoine. La saison 2 s'est déroulée en l'église d'Usson du 26 juillet au 20 septembre 2020 et s'est déclinée en 7 manifestations et 6 visites musicales :

- 26 juillet | Les ruisseaux vers J-S. Bach > Récital de clavecin > deux représentations par la claveciniste Kaori Yugami
- 5 août | Beethoven insolite > conférence par Jean-Pierre Amiet
- 22 août | Clair de lune > Récital de piano > deux représentations par le pianiste Cédric Lorel
- 19 & 20 septembre | Journées européennes du patrimoine | Sonates d'automne > 6 visites musicales et 2 récitals par le violoniste Xavier Sichel

Eclectiques et de grande qualité ces évènements ont encore resserré les liens entre tous ceux qui s'intéressent à notre activité. Cependant, la pandémie du coronavirus a eu un impact tant sur la programmation que sur la fréquentation. Nous avons dû nous adapter en fonction de la situation sanitaire. Ainsi nous avons été contraints d'annuler trois manifestations programmées dans les périodes de confinement et une qui n'était pas réalisable dans les conditions sanitaires imposées par l'état. Mais nous avons programmé cinq manifestations supplémentaires, en doublant le concert de clavecin de juillet, ajoutant deux récitals de piano en août et deux concerts pour les journées européennes du patrimoine. Cette réorganisation a permis d'accepter tous les spectateurs avec une jauge réduite et d'atteindre nos objectifs de fréquentation que nous aurions dépassés si nous avions pu réaliser la conférence du 7 novembre. Nous notons aussi que les journées du patrimoine, que nous n'avions pas prévu de célébrer ont eu un fort retentissement, une idée à conserver pour le futur ?

En conclusion 322 adultes ont assisté aux Rencontres Culturelles saison 2, auxquels on peut ajouter 30 enfants, le public se décomposant en trois tiers, un tiers de personnes de l'agglomération d'Issoire, un tiers de la région Auvergne et un tiers de touristes.

Le bilan financier des Rencontres Culturelles est positif. Pour l'action culturelle, nous avons obtenu des subventions spécifiques du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et de

l'Agglo-Pays-d'Issoire. Nous avons reçu un partenariat conséquent du Crédit Mutuel - Caisse d'Issoire et Caisse du Massif-Central – que nous remercions chaleureusement et un partenariat en nature du Super U d'Arlanc. Tout ceci nous a permis de mieux communiquer sur chaque événement que nous avons dû adapter au jour le jour en fonction de l'évolution sanitaire. **65 113 personnes ont été informées de nos Rencontres Culturelles par la publicité que nous avons faite sur les réseaux sociaux.**

La beauté de notre communication papier – **remercions notre photographe Jean-Claude Milliot** - a été saluée par l'ensemble de nos adhérents, du public et de nos partenaires.

Notre exigence de qualité, tout en restant dans la simplicité et le partage, a certainement contribué à la réussite de nos deuxième Rencontres Culturelles dont **l'intégralité des dons sous forme de quêtes ont été affectés au compte œuvre à hauteur de 2 392 €.**

Enfin notons des retombées économiques directes induites par nos Rencontres Culturelles des Amis de l'Eglise en termes de restauration, hébergement, assurance et frais bancaires. Ceci représente 1 304 €, environ 1/3 des dépenses, pour les commerçants d'Usson, Sauxillanges et Issoire. Saluons aussi les artistes invités qui outre la remarquable qualité de leurs prestations ont accepté de baisser leurs cachets pour notre cause, au niveau des minima conventionnels.

En conclusion, les Rencontres Culturelles d'Usson 2020 pour leur seconde saison ont atteint leurs objectifs dans un contexte sanitaire exceptionnel. Notre capacité d'adaptation nous a permis de :

- proposer une programmation culturelle pluridisciplinaire à destination d'un large public,
- élargir notre public intergénérationnel sur un plus vaste territoire,
- faire connaître nos actions pour la restauration du patrimoine d'Usson, actions qui se concrétiseront en 2021.

Le rapport moral 2020 est mis au vote et l'assemblée générale ordinaire l'adopte à l'unanimité.

#### **4. Rapport financier 2020**

Le Président Gérard Lebègue rappelle à l'assemblée que par soucis de transparence, les comptes après avoir été approuvés par l'assemblée générale sont déposés en mairie, puis il passe la parole à Mme Josette Picgirard-Granier, trésorière de l'association qui présente le rapport financier 2020.

La trésorière rappelle que conformément à l'article 9 des statuts, l'association possède deux comptes au Crédit Mutuel d'Issoire, un compte **Fonctionnement** et un compte **Œuvres**.

Le compte fonctionnement est *destiné à procéder aux encaissements des cotisations, des subventions non-dédiées spécifiquement aux études & travaux et des revenus issus de manifestations diverses, conférences, concerts...*

Le compte œuvres est *destiné au financement des études & travaux, recueille les apports constitués par le mécénat, les dons, les legs et les dations et toutes subventions destinées au financement des études et travaux.* Afin de financer le fonctionnement de l'Association, 5% des sommes ainsi perçues sont rétrocédées au compte fonctionnement. En cas d'excédent du compte de fonctionnement, le bureau peut décider de transférer une partie de cet excédent vers le compte œuvre.

Le bilan financier 2020 s'établit de la façon suivante :

	Disponibilités au 31/12/2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Disponibilités au 31/12/2020
<b>Fonctionnement</b>	1 080,32 €	4 772,68 €	4 527,86 €	<b>835,50 €</b>
<b>Œuvres</b>	30 576,57 €	370,86 €	7 237,30 €	<b>37 443,01 €</b>

Détail des dépenses et recettes 2020 :

	Dépenses	Recettes	Total
<b>Fonctionnement</b>			
Adhésions à l'association		1 380,00	1 380,00
Rétrocessions compte œuvre		361,86	361,86
Subventions publiques		1 200,00	1 200,00
Mécénat privé		1 500,00	1 500,00
Billetterie internet		86,00	86,00
Frais de fonctionnement généraux	193,77		-193,77
Frais Rencontres Culturelles	4 578,91		-4 578,91
<b>Total en €</b>	<b>4 772,68</b>	<b>4 527,86</b>	<b>- 244,82</b>
<b>Œuvres</b>			
Rétrocessions compte fonctionnement	361,86		- 361,86
Frais bancaires	9,00		- 9,00
Quêtes Rencontres Culturelles		2 392,10	2 392,10
Tronc de l'église		571,20	571,20
Dons		4 274,00	4 274,00
<b>Total en €</b>	<b>370,86</b>	<b>7 237,30</b>	<b>6 866,44</b>

L'assemblée après en avoir délibéré, approuve les comptes 2020 et donne quitus à la trésorière de l'association à l'unanimité.

## 5. Budget prévisionnel 2021

### - Budget prévisionnel de fonctionnement 2021

Le Président redonne la parole à Mme Picgirard-Granier qui présente le budget prévisionnel de fonctionnement 2021.

Dépenses		Recettes	
Achat fournitures administratives	300,00	Cotisations	1 000,00
Prime Assurance	150,00	Subvention commune	400,00
Frais postaux	350,00	Virement section œuvres	200,00
Communication	250,00		
Frais site internet	200,00		
Frais de mission	300,00		
Services bancaires	50,00		
<b>Total en €</b>	<b>1 600,00</b>		<b>1 600,00</b>

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le budget prévisionnel à l'unanimité.

## - Cotisations à l'association 2022

Le Président rappelle à l'assemblée que le montant des cotisations ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu au titre des dons aux œuvres et que les reçus fiscaux sont délivrés par la trésorière. Ceux-ci doivent être conservés 3 ans pour les particuliers et 10 ans pour les entreprises.

Puis il propose à l'assemblée générale que, la cotisation pour l'année 2021 ayant été portée à 25 €, la cotisation 2022 soit inchangée. Le reste à charge après déduction d'impôts sur le revenu est de 8,50 € pour les particuliers.

L'assemblée générale ordinaire de l'association vote favorablement le montant des cotisations pour l'année 2022, tel que proposé par le Président.

## 6. Travaux de restauration de l'église St-Maurice

Le Président passe la parole au Maire d'Usson, M. Bertrand Livet, qui après avoir remercié l'association au nom du village d'Usson, fait un exposé très complet sur l'avancement du projet de restauration de l'église.

### A compléter

## 7. Programmation 2021 > Rencontres culturelles d'Usson #3

Après avoir remercié Bertrand Livet, maire d'Usson pour ce planning très concret de restauration de l'église et de son patrimoine pictural, Le Président passe la parole à Jérôme Verghade, secrétaire qui présente la programmation prévisionnelle 2021 des Rencontres Culturelle d'Usson, pour la 3<sup>ème</sup> saison.

En préambule il remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation des Rencontres Culturelles 2020, en particulier Mme Marie-Hélène Sauvadet, MM. Jean-Claude Millot et Gérard Vernet, dans un contexte sanitaire où nous avons dû être particulièrement réactif et où nous adaptés la programmation au jour le jour.

Il souligne aussi les mécénats du Crédit Mutuel d'Issoire & du Massif-Central ainsi que du Super U d'Aranc qui ont été précieux.

Enfin Jérôme Verghade rappelle que l'intégralité des collectes des Rencontres Culturelles 2020 a été déposé sur le compte œuvre soit 2 392 € (un tiers des dons de l'année 2020).

Fort de cette réussite le secrétaire propose à l'Assemblée que soient consolidées les actions culturelles en 2021. Les manifestations seront toujours organisées en libre participation, cela permet au plus grand nombre, de toutes générations, de vivre des instants d'exception dans le cadre de notre église et de donner pour la restauration du patrimoine... Il n'y a pas de petits dons !

Les demandes d'aides ciblée vers la diffusion du spectacle auprès des institutions publiques – Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Agglo-Pays-d'Issoire... - seront poursuivie, ainsi que la recherche de mécènes privés – Crédit Mutuel, Super U...-

La programmation prévisionnelle des *Rencontres Culturelles d'Usson – saison 3* : Ce sont, du baroque au jazz, les plus belles pages de la musique, des interprétations sur instruments d'époque dans l'écrin de l'église d'Usson et deux conférences.

## Musiques

- Samedi 19 juin | Prélude à la fête de la musique | **Yannick Chambre et le Riom Little Big Band** > *une petite histoire du Jazz*
- Samedi 17 juillet | **Arnaud De Pasquale, pianoforte** > *Mozart – Paris 1778* > Variations *Ah vous dirai-je maman* sur instrument historique
- Dimanche 1<sup>er</sup> août | **François Guerrier, clavecin** > *Bach – Les Variations Goldberg* > Le chef d'œuvre de la musique baroque à la lueur des chandelles
- Samedi 14 août | **Trio Ark** > **Cédric Lorel, piano – Antonina Zharava, violoncelle – Renato Kamhi, violon** > *Dumky* > Dvorak & St-Saëns, du folklore à la musique savante
- Samedi 18 & dimanche 19 septembre | Journées européennes du patrimoine | **Quatuor Mycélium** > *Schubert – La jeune fille et la mort* > En journée visites musicales et en soirée le célèbre quatuor de Schubert sur instruments d'époque

## Conférences

- Dimanche 18 juillet, 19h | **Conférence de Jean-Pierre Amiet** > *Gérard Hoffnung, excentricité et non conformisme en musique* > en lien avec *Les Musicales d'Usson*
- Samedi 6 novembre, 15h | **visite guidée de l'église** en partenariat avec le Pays d'Art & d'Histoire d'Issoire puis 16h30 | **Conférence de Bernard Baris** > *Michel-de-L'Hospital, chancelier de France & humaniste au temps de la reine Margot*

## Et si la situation sanitaire le permet

- **Vente aux enchères au profit des Amis de l'Eglise d'Usson** organisée par Mme Anne-France Thuret en partenariat avec le château de Parentignat

## Budget prévisionnel - Rencontres Culturelles 2021

Dépenses		Recettes	
Cachets artistiques	1 350	Recettes & fonds propres	2 500
Charges sociales	810	Parrainage Crédit Mutuel	1 800
Assurance Multirisque	150	Commune d'Usson	400
Location piano	690	Conseil Départemental 63	400
Location clavecin	350	Agglo d'Issoire	1 100
Communication	550	Conseil Régional Aura	1 500
Publicité	320		
Transport	970		
Hébergement - restauration	1 840		
Frais divers - Covid	130		
Frais postaux & de télécom	390		
Frais bancaires	50		
Droits d'auteurs	100		
<b>Total en €</b>	<b>7 700</b>		<b>7 700</b>

Nota : Le budget prévisionnel des *Rencontres Culturelles d'Usson – saison 3* intègre des lignes du budget prévisionnel de fonctionnement de l'association, par exemple les frais postaux, bancaires, les frais liés au Covid et l'assurance multirisque association entre-autres.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le projet de Rencontres Culturelles d'Usson saison 3, à l'unanimité.

### 8. Questions diverses

Le Président passe la parole au Maire d'Usson, M. Bertrand Livet, après avoir remercié l'association au nom du village d'Usson, fait un exposé très complet sur l'avancement du projet de restauration de l'église et du retable de la résurrection de Lazare.

La restauration de l'église se décline en trois phases :

- 1- Travaux de consolidation et de restauration de la tour du clocher et de son beffroi : Les études préalables sont terminées. Le dossier du permis de construire est en élaboration et les travaux devraient commencer au premier trimestre 2022.
- 2- Travaux de consolidation et de restauration des façades de l'église hors clocher seront réalisés dans un second temps
- 3- Travaux de restauration intérieure de l'église, consolidation des parois, reprise partielle des sols

La restauration complète de l'église prendra en compte la diversité des fresques murales ; les sondages effectués datent les peintures du XI<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle. Reste à certifier la datation de la chapelle latérale droite à côté de la sacristie.

Le retable de la résurrection de Lazare :

L'étude concernant le retable de *la résurrection de Lazare*, était supervisée par les services de l'état et principalement le conservateur des monuments historiques de la DRAC. Le tableau va partir en restauration à Marseille courant avril, si tout se passe comme prévu. Pendant la restauration, une reproduction sur bâche, réalisée par un imprimeur, sera installée.

En conclusion, le coût total des travaux de la restauration de l'église devrait être pris en charge par les collectivités publiques (État-DRAC, Conseil Régional, Conseil Département, etc...), le reste à charge sera fait par la commune. Le président de l'association des amis de l'église, Gérard Lebègue rappelle que l'association prendra part au financement dès que la commune la sollicitera et que l'argent disponible au 31 décembre 2020 sur le compte œuvre de l'association est de 37 443 €.

\*\*\*

Gérard Lebègue passe ensuite la parole à M. Georges Cautier, Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Puy-de-Dôme, qui présente cet ordre qui est le second ordre national après la Légion d'Honneur. Il propose un partenariat avec les Amis de l'Église St-Maurice d'Usson, afin de mieux faire connaître le village d'Usson à ses membres et ainsi participer à deux journées de visites, avec présence à deux dates de concerts. Une convention de partenariat sera alors élaborée entre nos deux structures.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personnes ne souhaitant prendre la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Amis de l'Église St-Maurice d'Usson d'Auvergne à 21h03 après avoir remercié toutes les personnes de l'assistance qui se sont jointes à cette assemblée virtuelle mais bien réelle, et souhaite que l'on puisse nous retrouver tous autour d'un verre de l'amitié dès que la situation sanitaire le permettra.

\*\*\*

Fait à Usson, le 9 avril 2021

M. Gérard Lebègue, *président*

Mme Josette Picgirard-Granier, *trésorière*

M. Jérôme Verghade, *secrétaire*

M. François Livet, *secrétaire-adjoint*